



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONES HUMIDES DE L'ISLE EN PÉRIGORD (24)

Vers une politique de gestion des zones riveraines de l'Isle en Périgord

Le syndicat du bassin de l'Isle en Périgord gère l'Isle et ses affluents sur environ 80 km à l'aval de Périgueux. Soucieux de la préservation naturelle de sa vallée, il a élargi son champ d'intervention pour engager une politique de gestion de 12 zones humides riveraines du cours d'eau couvrant près de 130 hectares. Avec l'objectif d'en faire une action d'implication locale forte.

« L'agence de l'eau Adour-Garonne a lancé fin 2009 un appel à projet pour encourager les collectivités à acquérir des zones humides menacées ou présentant un enjeu particulier pour la préservation des milieux ou de la qualité de l'eau.

Nous avons commencé à travailler sur quelques zones mais nous avons rapidement rencontré des difficultés de gestion foncière. Cet appel à projet est tombé à point nommé. Il nous a permis de nous lancer avec un soutien financier et logistique. Ces compétences ne sont pas naturelles pour nos structures mais incontournables pour appréhender la gestion globale de la rivière.



Pour nous, c'était l'opportunité de contrecarrer une double tendance : l'abandon progressif de parcelles humides riveraines de la rivière et l'intensification de leur drainage ou de leur culture, celle du maïs étant devenue prépondérante. Il nous semblait qu'il fallait préserver des prairies humides, des zones bocagères à pâture, des aulnaies, des vasières, des peupleraies.

Nous souhaitons élargir des interventions déjà réalisées sur des bras morts à 12 zones riveraines situées majoritairement sur le domaine privé. Repérées par le syndicat, elles ont été expertisées et hiérarchisées avec l'aide d'un assistant technique, la société Rivière Environnement, pour l'appui duquel l'agence de l'eau Adour-Garonne nous a apporté un financement.

BIODIVERSITE, HYDRAULIQUE ET VALEUR SOCIO-ECONOMIQUE

Nous avons analysé ces zones au regard de trois critères. Le premier est leur intérêt pour la biodiversité : faune, flore, habitats. Le deuxième est leur importance pour le fonctionnement de



« Notre philosophie : une gestion simple de maintien de zones humides d'une grande valeur. »

Bernard GUILLAUMARD,

Vice-président du Syndicat du bassin de l'Isle en Périgord (Dordogne)

l'écosystème : connectivité, régulation des régimes hydrauliques, potentialité de frayère à brochet. Le dernier critère concerne la valeur socio-économique de ces milieux : production de biomasse, potentiel pédagogique, structuration du paysage.

Dans un premier temps, notre objectif est d'intervenir sur six sites, soit plus de 75 hectares sur les 130 concernés. Nous nous situons dans une perspective de maîtrise foncière et d'usage de ces sites. Cela passe par des acquisitions puis par la définition d'une gestion adaptée.

UNE IMPLICATION LOCALE FORTE

L'idée était de réunir toutes les conditions du déclenchement de l'action. L'une d'elles est d'en faire une action très concertée et d'implication locale forte.

Nous avons associé de nombreux partenaires : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, tous ceux ayant une bonne connaissance de ces milieux et de leur valeur.

Mais à trop les dégarnir, l'Isle perdrait à jamais le bénéfice de leurs potentialités. Sans compter que sur un bassin versant largement cultivé, toutes ces zones peuvent aussi jouer un rôle pour la dénitrification, mais c'est là une autre problématique...»

L'Isle en Périgord :

12 zones humides, superficie totale 130 ha

Budget prévisionnel: **961 000 euros ht** dont 405 000 pour les travaux hydrauliques, 235 000 pour l'acquisition et la maîtrise d'usage et 200 000 pour les travaux sur la végétation.



LES AGENCES DE L'EAU
ETABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr